

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
D'AMENAGEMENT, DE GESTION ET DE
VALORISATION DU BASSIN DE LA BRESLE**

N°2020-20

<p>OBJET : - Approbation du compte-rendu du CS du 2 mars 2020</p>	<p>L'an deux mil vingt, Le 4 mars à 9h30, les membres du Comité syndical légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de Mme LUCOT-AVRIL.</p>
<p>DATE DE LA CONVOCATION : 20/02/2020</p>	<p><u>Membres titulaires présents</u> : Mme Colette MICHAUX, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, M. Gérard CHAIDRON, M. Alain DESFOSSÉS, M. Dany GUESDON (<i>membre suppléant M. BUQUET, titulaire absent</i>), M. Thierry HEBERT, M. Patrick PERIMONY, M. Christian ROUSSEL, M. François SELLIER (<i>membre suppléant M. QUÉNOT, titulaire absent</i>), M. François THIVERNY, M. Patrick FIZET.</p> <p><u>Membres titulaires absents/excusés</u> : M. William BOUS, M. Jean-Manuel BUQUET, M. Arnaud DECHEZELLES, M. Jean-Louis DOR, M. Jean Claude QUÉNOT.</p>
<p>NOMBRE DE TITULAIRES : 14</p>	<p>- <u>Approbation du compte-rendu du conseil syndical du 2 mars 2020.</u></p>
<p>En exercice 14 Présents 11 Votants 11</p>	<p><i>Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil syndical :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>demandent à ce que le compte rendu soit modifié pour intégrer les modifications proposées par Mme MICHAUX, ce jour, en séance,</i> - <i>laissent le soin à Mme la Présidente de s'assurer de la prise en compte des corrections dans le compte-rendu,</i> - <i>adoptent le compte rendu modifié annexé à la présente délibération..</i>

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat :
Acte exécutoire le : 31.03.2020
la Présidente du syndicat mixte,
Virginie LUCOT-AVRIL

**Pour extrait conforme,
la Présidente du Syndicat,
Mme Virginie LUCOT-AVRIL**

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**
3, rue Soeur Badlou - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com